

SEMINAIRE-ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS CDMT

(Cadre de Dépenses à moyen Terme)

Hôtel TIAMA – du 8 au 10 décembre 2009

Projet de discours

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et missions accréditées en Côte d'Ivoire ;

Monsieur le Chef de Délégation de la Commission Européenne ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions financières internationales ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole ce matin, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, empêché, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du présent séminaire sur « **le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT)** », organisé avec l'appui de la Commission de l'Union Européenne.

Il me charge d'adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des invités qui, en dépit des contraintes diverses, ont accepté de rehausser cette rencontre de leur présence distinguée.

Monsieur le Ministre me charge également d'exprimer sa gratitude à la Commission de l'Union Européenne, pour sa présence constante aux côtés des administrations financières, à travers d'importants appuis techniques et financiers.

Mais au-delà, cette coopération ininterrompue malgré la crise qu'a traversée notre pays, est en pleine revitalisation, à travers, notamment, les appuis multiformes à la sortie de crise.

Je voudrais au nom de Monsieur le Ministre, vous en remercier bien vivement, avec l'ensemble de vos collaborateurs pour votre contribution remarquable. En effet, si la coopération relève des institutions, son dynamisme et sa vitalité sont liés à l'engagement des personnes chargées de la mettre en œuvre.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Depuis le mois de mars 2009, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans un programme économique et financier conclu avec le Fonds Monétaire International et soutenu par l'ensemble de la communauté financière internationale.

La conclusion de ce programme, assortie de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative de réduction de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), résulte des efforts déployés par

le Gouvernement depuis août 2007, sous l'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC).

Faut-il le rappeler, le programme économique et financier triennal 2009-2011 accorde une place de choix aux réformes, notamment au niveau des finances publiques.

En effet, soucieux de la nécessité de normaliser la gestion des finances publiques, le Gouvernement s'est engagé dans un vaste chantier de réformes, non seulement pour corriger les distorsions imputables aux effets connexes de la crise sociopolitique, mais aussi et surtout, pour mettre en place un cadre de gestion propice à la relance économique post conflit.

Ainsi, les finances publiques constituent un maillon essentiel des axes d'intervention du Gouvernement dans le cadre de la modernisation de l'Administration, de la recherche de l'efficacité de la dépense et de l'optimisation des potentialités du secteur public.

Dans ce domaine, permettez-moi de rappeler certains acquis, à savoir :

- la normalisation du calendrier budgétaire depuis 2008, avec l'adoption du budget de l'Etat avant le 31 décembre et son exécution à compter du 2 janvier.

Pour ce qui est de l'exercice 2010, je voudrais rappeler qu'après examen et validation par le Conseil des Ministres, le budget de l'Etat a été adopté par Ordonnance du Président de la République en date le 26 novembre 2009 ;

- **l'exécution du budget dans le respect des principes d'orthodoxie en vigueur**, avec un strict encadrement des procédures exceptionnelles, notamment les avances de trésorerie ;

- **l'institution d'une forte campagne de communication autour du budget de l'Etat**, à travers l'organisation de journées consacrées à la rentrée budgétaire, en vue d'expliquer aux acteurs directs et indirects, les contraintes et orientations de la gestion en cours ;
- **la production de communications régulières en Conseil des Ministres, diffusées sur Internet**, afin d'informer les populations et les partenaires sur l'évolution de la situation des finances publiques ;
- **l'adoption d'un plan de réforme des finances publiques**, en février 2009, décliné en matrice d'actions, présentement en cours d'exécution.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Les Cadres de Dépenses à Moyen Terme constituent une composante importante du plan de réformes des finances publiques et un engagement fort du Gouvernement au titre du programme.

A cet égard, l'organisation de ce séminaire s'inscrit dans poursuite des actions en cours et dans la dynamique d'amélioration progressive de la gestion des ressources publiques, notamment du point de vue de l'efficacité de la dépense.

Ce séminaire doit donc contribuer, conformément à l'objectif à moyen terme l'UEMOA, à l'implantation d'une approche prévisionnelle de la gestion budgétaire, axée sur les résultats, en substitution de l'approche du budget de moyens actuellement en vigueur.

Il s'agit d'une exigence de gestion et de performance, dans un contexte économique marqué par l'insuffisance des ressources par rapport au poids des dépenses de plus en plus important.

A cet égard, il est indispensable que l'on allie à la recherche de la transparence et de la rigueur, l'efficacité de la dépense, en opérant des choix novateurs, ayant démontré par ailleurs leur pertinence, comme c'est le cas avec les cadres de dépenses à moyen terme.

La réussite d'un tel exercice est fonction des efforts conjugués de tous les acteurs : Administration publique, secteur privé, société civile et partenaires au développement.

Pour ce qui est de l'Administration publique, il s'agira de s'approprier les méthodes de programmation et de gestion budgétaire axées sur les CDMT, en prenant en compte la nécessaire adéquation entre la gestion budgétaire et la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), ainsi que l'exécution de projets d'intérêt national et de soutien à la relance économique.

Dans cet élan, le soutien des partenaires reste nécessaire, pour apporter, à travers leur expertise et leurs appuis financiers, les contributions adéquates pour une opérationnalisation rapide des CDMT.

Je voudrais donc réitérer mes remerciements à l'endroit de l'Union Européenne, qui va nous accompagner plus étroitement dans ce processus, tout en assurant une synergie d'actions avec l'ensemble des partenaires au développement, en vue d'assurer le partage des expériences diverses.

L'importance des enjeux nous oblige à déployer toute l'énergie nécessaire à une mise en œuvre réussie de la phase pilote, qui se fera, conformément aux engagements du programme économique et financier, avec les secteurs « Education-Formation » et « Santé », à partir de 2011.

A ce niveau de mon propos, je voudrais saluer les initiatives sectorielles en cours pour le respect de cette échéance capitale. Il importe, cependant, d'assurer la mise en cohérence aux plans

méthodologique et du renforcement des capacités institutionnelles, pour une pleine appropriation de cette approche.

A cet égard, je voudrais inviter les participants à s'impliquer pleinement dans les échanges, afin de tirer le meilleur profit de ces journées de réflexions et faire des CDMT un véritable outil de pilotage du DSRP et des stratégies sectorielles de lutte contre la pauvreté.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos, en souhaitant plein succès à vos travaux.

Merci de votre aimable attention.

KOFFI AHOUTOU Emmanuel